Les essentiels du règlement cosmétique européen

 Vous saurez définir les actions à mettre en œuvre pour garantir la conformité de votre entreprise aux exigences du règlement. 1 JOUR

→ 10 octobre 2024

726.57€ HT

Adhérents Ifis / Fébéa

Code produit : **ESSCOS**

Formation d'une journée : 9h00 - 18h00

PROGRAMME

Le cadre institutionnel : rappels

- Les rôles des institutions européennes
- · Les actes législatifs et réglementaires européens
- Les réglementations transversales applicables aux produits cosmétiques

Les réglementations applicables au produit cosmétique

- · Champ d'application du Règlement cosmétique
- · Principe de sécurité
- · Règles d'étiquetage
- Les différents acteurs (personne responsable, distributeur) et leurs obligations

Règlement cosmétique - Restrictions pour les ingrédients et dossier d'information sur le produit

- Les grands principes de restriction pour les ingrédients
 - Les annexes
 - La gestion des CMR, des perturbateurs endocriniens, des nanomatériaux
 - · Les traces de substances interdites
- Dossier d'information sur le produit

- Interdiction des tests sur les animaux, BPF, cosmétovigilance
- Informations mises à disposition du public

Allégations

- Les allégations dans le Règlement cosmétique
- Les critères communs
- · La publicité en France

Autorités de contrôles

- · Rôle et responsabilités des autorités de contrôle
- Organisation en France : les évolutions en 2024

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Identifier les rôles des institutions européennes et les réglementations transversales applicables aux produits cosmétiques.

Classer son produit dans le périmètre du Règlement cosmétique et identifier ses obligations.

Distinguer les éléments clés du règlement cosmétique pour assurer la conformité du produit.

Élaborer des allégations conformes pour les produits cosmétiques.

Identifier les rôles et les pouvoirs des autorités de contrôle, ainsi que les sanctions applicables, dans le contexte réglementaire.

₿ PROGRAMMATION

10 octobre 2024 BOULOGNE-BILLANCOURT

€ TARIFS

726.57 € H.T Adhérents Ifis / Fébéa 726.57 € H.T Industries de santé et cosmétique 944.54 € H.T Prix public

⊗ CONTACT

Amélie BOURGEAIS 01 41 10 26 21 a.bourgeais@ifis.fr

Programme déclinable en intra, pour vos seuls salariés. Merci de nous contacter

PUBLIC CONCERNÉ

Collaborateurs en charge de la mise en œuvre et du suivi de la réglementation cosmétique, de la recherche et du développement, de l'évaluation de la sécurité des produits cosmétiques ou du marketing. Cette formation s'adresse aux fabricants, distributeurs et sous-traitants.

INTERVENANTS

Marie GUIRAND

Docteur en pharmacie et diplômée du master 2 de cosmétologie industrielle de l'Institut de Pharmacie Industrielle de Lyon. Elle a commencé sa carrière chez Sisley, où elle intègre le service des affaires réglementaires avec un projet sur l'étiquetage puis prend en charge des missions de validation d'étiquetage, de vérification de la conformité des formules et de consolidation des dossiers d'information produit. Elle réalise également des enregistrements à l'international. Elle devient ensuite chargée de projets actifs où elle a principalement la charge de la recherche et de la sélection des actifs pour tous les produits du groupe, de la rédaction des concepts scientifiques et de la valorisation des actifs. Elle rejoint le département des Affaires Scientifiques et Réglementaires de la FEBEA, en octobre 2023, en tant que conseillère Scientifique et Réglementaire. Elle est plus spécifiquement en charge des aspects réglementaires, des allégations, de l'étiquetage et de la qualité.

Catherine BRAMAUD

Ingénieur, titulaire d'un doctorat en génie des procédés. Elle est conseillère scientifique à la FEBEA, en charge du suivi de la réglementation française et communautaire, notamment en ce qui concerne les ingrédients cosmétiques.

PÉDAGOGIE

Quiz Études de cas Association acteur/rôle Association sur les éléments clés Scénarios (choisir les actions conformes)

PRÉ-REQUIS

Prérequis : AUCUN.

Chaque formation donne lieu à l'envoi d'une attestation de fin de formation.

ÉVALUATION DES ACQUIS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Évaluation par quiz pouvant être effectué post-formation sur plateforme informatique ou sur papier. À l'issue de l'évaluation des acquis, les résultats sont communiqués.

Les locaux de l'IFIS sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les modalités d'accès requises.

Depuis le 1^{er} septembre 2023 et conformément à sa politique RSE, l'IFIS n'imprime plus les supports de formation dans le cadre des formations interentreprises, sauf demande expresse de l'équipe pédagogique. Les apprenants recevront une version numérique du support directement sur leur boîte mail professionnelle, en amont ou en aval de la formation, en fonction des modalités décidées par l'équipe pédagogique. Pour en savoir plus sur la politique RSE de l'IFIS, cliquez ici. Pour toute requête spécifique ou demande d'information en lien avec la reprographie ou la disponibilité des supports de formation, veuillez contacter l'Ifis : contact@ifis.fr.

TAUX DE SATISFACTION

88.8 %



